

Votre séjour en Namibie

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 22/03/2022)

Les passagers non vaccinés doivent détenir un certificat de test numérique RT-PCR négatif obtenu dans les 72 heures précédant l'arrivée. Les certificats de test numériques doivent être basés sur les [Directives de l'Union africaine relatives aux voyages de confiance](#) et sur le [programme Global Haven](#) parrainé par le Programme des Nations unies pour le développement. Les passagers entrant ou transitant par la Namibie en provenance de pays ne faisant pas encore partie de l'initiative Trusted Travel doivent utiliser [Global Haven](#) pour obtenir les résultats du test au Covid-19.

Le test n'est pas nécessaire pour les passagers qui sont entièrement vaccinés contre le Covid-19.

Les passagers doivent soumettre un [Questionnaire de santé](#) rempli et un itinéraire de voyage complet à l'arrivée.

Tous les passagers doivent porter un masque chirurgical (ou un masque filtrant FFPI, FFP2 ou FFP3, à condition qu'il ne comporte pas de valve) pendant leur vol. Ils peuvent également être tenus de porter un masque à l'aéroport, en fonction des mesures sanitaires locales.



Informations Supplémentaires

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Le visa n'est pas obligatoire pour les ressortissants français. Les titulaires d'un passeport français bénéficient de permis de séjour touristiques d'une durée maximale de 90 jours, délivrés gratuitement à l'arrivée.

Entrée et sortie des mineurs sur le territoire namibien : Les mineurs doivent être en possession d'une copie intégrale de leur acte de naissance traduite par un traducteur assermenté ou l'extrait d'acte de naissance plurilingue.

1. Si le mineur voyage avec un adulte qui n'est pas son parent biologique : une attestation de ses parents autorisant le mineur à voyager avec l'adulte accompagnant, en anglais ou accompagnée d'une copie traduit en anglais par un traducteur assermenté
2. Si le mineur voyage avec un adulte autre que son parent ou son tuteur légal : les copies de passeports ainsi que les coordonnées de ses parents ou tuteurs légaux
3. Si le mineur voyage avec un de ses parents : une attestation de l'autre parent autorisant le mineur à voyager en anglais ou accompagnée d'une copie traduit en anglais par un traducteur assermenté
4. Mineurs voyageant seuls : une attestation de ses parents ou tuteurs légaux autorisant le voyage, une lettre contenant les coordonnées et informations relatives à la personne qui accueillera le passage mineur (pièce d'identité ainsi que passeport valide ou permis de résidence permanente), ainsi qu'une copie de document d'identité et les coordonnées des parents/tuteurs légaux du mineur

SANTÉ

Les conditions sanitaires sont affectées par la pandémie du coronavirus.

Aucun vaccin ni traitement n'est obligatoire.

Les voyageurs en provenance de pays où la fièvre jaune est endémique doivent présenter la preuve de leur vaccination. La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole oreillons rougeole chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable .



LANGUE

L'anglais, la langue officielle, est parlé par une partie grandissante de la population. L'afrikaans, la langue des Sud-Africains, reste néanmoins la plus utilisée dans les échanges entre Blancs et Noirs et par les Afrikaners. L'allemand reste très présent chez les Européens.

DÉCALAGE HORAIRE

Comptez + 1h en été (de novembre à mars) par rapport à la France, et - 1h en hiver (d'avril à fin août).

ÉLECTRICITÉ

Vous aurez besoin d'un adaptateur

Prise : Type D / M - Voltage: 220 V - Fréquence: 50 Hz

TÉLÉPHONE

- De la France vers la Namibie : 00 + 264 + numéro du correspondant
- De la Namibie vers la France : 00 + 33 + numéro du correspondant (sans le 0 initial)

MONNAIE

Dollar Namibien

1 NAD = 0,062 €

1 € = 16,20 NAD

POURBOIRES

- Chauffeur : environ 5 USD par transfert, ou 10 USD pour une demi-journée / 20 USD pour une journée
- Guide / ou Ranger en safari : environ 20 USD par couple par jour



SÉCURITÉ

Depuis quelques années, les autorités diplomatiques françaises en Namibie font état d'une dégradation des conditions de sécurité à Windhoek et dans les autres villes du pays (comme Swakopmund) : pickpockets, vols à la tire, agressions physiques (aux distributeurs par exemple), arnaques à la carte bancaire... Le taux de criminalité en ville a tendance à augmenter en raison de la persistance des inégalités.

En dehors des villes, la Namibie ne présente pas de problèmes de sécurité, en tout cas pas comparables avec ceux du reste de l'Afrique australe.

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Police : 10111
- Urgences (sapeurs pompiers et ambulances) : +264 61211111 ou +264 612902830

Pour toutes urgences :

Ambassade de France en Namibie
24 Willemien Street - PO BOX 20484
Windhoek
Tel. : + 264 61 27 67 00